

*Initiatives ministérielles*

lement enlever de l'argent aux chômeurs et le donner au secteur privé pour qu'il forme les personnes qui peuvent être formées le plus rapidement et le plus facilement.

Ce ne sont pas là les valeurs à partir desquelles nous avons bâti notre pays, mais elles sont rapidement en train de devenir les valeurs dominantes dans notre société sous la direction du gouvernement conservateur actuel.

J'ai dit que l'élément essentiel de ce projet de loi n'est pas la formation, mais l'argent. Cette mesure législative ne fait que prouver encore une fois la détermination du gouvernement à résoudre les problèmes qu'il a lui-même créés en saignant les Canadiens à blanc, sans se soucier des dommages qu'il cause.

Ce projet de loi enlève 4,2 milliards de dollars aux Canadiens qui sont déjà dans une situation désespérée. Il le fait de deux façons. Premièrement, il retire la contribution de 2,9 milliards de dollars du gouvernement, qui vise à contrebalancer les disparités régionales et à appuyer les pêcheurs. À part cette contribution légitime du gouvernement, les Canadiens doivent savoir que la caisse d'assurance-chômage est autofinancée. En fait, ces dernières années, elle a même produit un excédent.

Aujourd'hui, on demande aux travailleurs qui ont versé des cotisations au régime d'assurance-chômage lorsqu'ils travaillaient de payer pour les politiques économiques du gouvernement qui, au cours des cinq dernières années, ont appauvri encore davantage les régions du Canada en dehors des grands centres métropolitains. Le 1,29 milliard de dollars restant viendra directement des prestations des chômeurs. La ministre a dit et répété que les chômeurs ne paieront pas la formation, mais c'est pourtant cela qui se produira. Les travailleurs sans emploi vont priver leurs enfants de nourriture et de vêtements pour que la ministre puisse compléter les budgets de formation amputés par son gouvernement.

Une fois de plus, les gens les moins capables de se priver seront les victimes et les régions les plus pauvres perdront le plus. Les travailleurs de Terre-Neuve vont perdre en moyenne 2 400 \$ tandis que les travailleurs du Manitoba, où il y a moins de chômage, perdront moins de la moitié de ce montant.

Bien sûr, la ministre s'attend à ce que les provinces et les municipalités paient la différence sous forme de versements d'aide sociale, au moment même où Ottawa ne remplit pas ses obligations concernant les programmes sociaux à frais partagés.

La meilleure preuve que les auteurs de ce projet de loi sont davantage préoccupés par l'argent que par les gens, c'est qu'ils ont prévu une disposition permettant au gouvernement de poursuivre des gens pendant six ans pour recouvrer des trop-payés de prestations, même si les gens n'ont absolument rien à se reprocher.

Le projet de loi trompe délibérément les Canadiens en ce qui concerne la façon dont l'argent sera dépensé. L'article 20 dit que les programmes de formation ne recevront pas plus de 15 p. 100 des fonds. Plus loin, on peut cependant lire que le gouvernement est autorisé à donner des contrats non seulement pour administrer les programmes, mais aussi pour les établir et les faire fonctionner, sans être soumis à la limite de 15 p. 100.

Voilà un moyen sans bornes de privatiser les services d'emploi du ministère. Nous savons maintenant pourquoi la ministre n'a pas inscrit dans ses prévisions de dépenses la moindre année-personne supplémentaire pour administrer tous ces merveilleux nouveaux programmes. Elle veut privatiser les services offerts aux Canadiens les plus vulnérables au moment le plus incertain de leur vie, quand ils sont sans emploi. Il n'appartient pas au secteur privé de développer le potentiel et le talent des Canadiens. Son rôle consiste à produire des biens et des services et à réaliser un bénéfice en le faisant. C'est à la nation qu'il incombe d'investir dans l'avenir de ses citoyens.

J'ai dit que le projet de loi va créer une sous-classe de Canadiens allant constamment d'un emploi inintéressant et mal payé à un autre et d'une localité à l'autre, répondant aux besoins en constante évolution du marché du travail, sans jamais avoir de racines et sans connaître la stabilité dans leur vie.

Le gouvernement a examiné les statistiques. Il sait qu'il y a de moins en moins de jeunes qui entrent sur le marché du travail et qu'une crise se dessine pour ce qui est du nombre de nouveaux travailleurs. Il n'ignore pas que 70 p. 100 des emplois offerts sur le marché sont mal rémunérés, instables, non spécialisés et à temps partiel. Sa réponse consiste à prévoir dans le projet de loi C-21 tout un arsenal de mesures coercitives, afin de forcer les chômeurs, s'ils veulent survivre, à conserver des emplois de ce genre sans espoir d'obtenir mieux un jour.

Ce projet de loi est dommageable pour les Canadiens et le pays. Le programme conservateur consiste à prendre aux Canadiens jusqu'à leur dernier sou—6 milliards de dollars par le biais de la TPS, des milliards de plus par le biais de la récupération de la pension de la sécurité de la vieillesse, des milliards également à la suite du non-respect de ses engagements à subventionner l'éducation, les services sociaux et les services de garderie et 4 autres milliards de dollars qu'on vient maintenant arracher aux chômeurs.

Le gouvernement vend à rabais ou affame les institutions à la base de notre nationalité. VIA Rail et Air Canada ne sont plus. Le Centre national des Arts se meurt. On a saigné le Conseil national de recherches de millions de dollars. Le gouvernement détruit systématiquement les bases d'une nation équitable, compatissante